

13 MAI 2025



LIVRET MOBILITÉ

ZONE SAUMUR VAL DE LOIRE



GRETA CFA 49
GRETA-CFA 49
Site de Saumur – 10 rue du petit pré

Table des matières

I. VÉLO.....	3
A. Location	3
1. Ogalo à vélo.....	3
2. Mobil'izi.....	4
3. Location courte durée.....	4
B. Réparation et remise en état d'un vélo	5
C. Abri sécurisé.....	6
4. VéloBox	6
5. En pratique.....	6
D. Réglementation	7
II. TROTTINETTE	8
A. Location	8
6. Ogalo en trottinette	8
B. Vente et réparation	8
7. Trotti R.....	8
C. Réglementation	9
D. La trottinette électrique	9
III. DEUX ROUES MOTORISÉES	11
A. Location	11
8. Mobil'izi.....	11
B. Réglementation	11
IV. BUS – TRANSPORT EN COMMUN	12
A. Réseau urbain.....	12
9. Ogalo en bus	12
B. Aléop	13
10. Forfaits.....	13
11. Tarif solidarité.....	13
12. Tarifs Jeunes en Maine & Loire.....	14
C. Transport à la demande	14
13. Le réseau Ogalo	14
15. TRANSDEV STAO Maine et Loire.....	15
D. Prime transport	16
V. CO-VOITURAGE.....	16
A. Transport solidaire.....	16
B. Sites de covoiturage	18

C.	Aires de covoiturage.....	18
D.	A savoir.....	18
VI.	VOITURE.....	19
A.	Le permis de conduire.....	19
16.	Le permis à 1 euro par jour	19
17.	Financement avec le CPF monétisé	19
18.	Le permis citoyen.....	20
B.	Location de voiture.....	20
19.	Ogalo en voiture	20
20.	Aspire Garage	21
21.	Ogalo autopartage	23
22.	Aspire Garage	24
VII.	DEPLACEMENT EN TRAIN	25
23.	Les abonnements :.....	25
24.	Des réductions toute l'année.....	25
25.	Les Cartes de réductions PDL	25
VIII.	DEPLACEMENT EN TRAIN POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ...	26
A.	SNCF	26
26.	Assist'en Gare	26
IX.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	27
A.	AFODIL Formations & Mobilité	27
27.	La plateforme Néomobin.....	27
B.	Destinéo	33
C.	Défi de la mobilité	33

I. VÉLO

A. Location

1. Ogalo à vélo



Ogalo à vélo est un service public de **location longue durée** de Vélo à Assistance Électrique (**VAE**) et de vélo classique proposé par la Communauté d'Agglomération Saumur Val-de-Loire.



7 choix sont à disposition :

- VAE simple, VAE cargo famille ou logistique, VAE rallongé
- Vélo musculaire classique pliant ou non pliant
- VAE adapté

Les vélos facilitent vos déplacements, les vélos électriques réduisent l'effort physique à fournir et ont une autonomie de 55km en moyenne. Il faut :

- Avoir plus de 18 ans (16 ans pour les jeunes en apprentissage ou équivalent)
- Être domicilié ou travailler dans l'une des communes de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire

Fournir :

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une attestation de responsabilité civile
- Un Relevé d'Identité Bancaire accompagné d'une autorisation de prélèvement pour le dépôt de garantie (qui est encaissé en cas de perte, de vol ou de forte dégradation du vélo)
- Un certificat de scolarité (vélo étudiant)

Contact : Agence Ogalo (28 place de la gare de l'Etat – Saumur) au 02.41.51.11.87

Site : <https://ogalo-saumurvalde Loire.fr/ogalo-velos/>

Réservation en ligne : <https://reservation.ogalo-saumurvalde Loire.fr/#/>

Calendrier des permanences : <https://ogalo-saumurvalde Loire.fr/wp-content/uploads/2023/09/2023-CALENDRIER-POLES-a-partir-de-septembre-2023.pdf>

Tarifs des réparations : voir sur le site internet

2. Mobil'izi

Mobil'izi est un service de location solidaire qui met à disposition un vélo selon vos besoins.

Conditions d'accès au service

- Adhésion annuelle : 5€

Tarifs :

1 € par jour - Caution : 30 €

Informations :

Aspire Garage (388 rue Robert Amy à Saumur)

Ouvert le lundi de 14h à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi matin de 8h à 12h

Mail : garage@aspireaumur.fr

Tél : 02.41.40.25.50

Site : <https://www.aspiresaumur.fr/GARAGE-121.php>

Dépliant : https://aspireaumur.fr/documents/mobilit_3.pdf (voir la page 20)

3. Location courte durée

Différentes enseignes proposent la location de vélos (enfants et adultes, avec ou sans assistance électrique) sur le territoire :

Cycles Cesbron / Véloland (ZAC Champ Blanchard -rue de l'Avenir à Distré) vélos et scooters pour des durées d'un jour à un mois,

contact : 02.41.67.69.32 / saumur@cyclescesbron.fr / veloland-saumur@veloland.com, ouvert du mardi au samedi 9h-12h et 14h-19h (18h le samedi)

+ d'infos : <https://www.cyclescesbron.fr/content/33-saumur/>
<https://veloland.fr/magasins/veloland-city-saumur-cycles-cesbron.php>

Cycle Obsession (125 rue des Maréchaux à Saumur et 14 rue de Saumur à Gennes) vélos pour des durées d'une demi-journée à plus d'une semaine,

contact : Saumur 09 83 87 26 90 – Gennes 02.41.40.74.41
cycle.obsession@gmail.com

+ d'infos : <https://cycle-obsession.com/services/#location>





Cycl'O de Loire (1 avenue du général de Gaulle à Saumur) vélos pour des durées d'une demi-journée à plus d'une semaine, contact : 02.41.38.14.99 / contact@cyclodeloire.fr

+ d'infos : <https://cyclodeloire.fr/location-de-velos/>



Maison de Vélos
SAUMUR

Le Grand-Bi (51 quai Mayaud à Saumur) vélos pour des durées d'une demi-journée à plus d'une semaine, contact : 02.41.38.94.06 / contact@legrand-bi.fr

+ d'infos : https://www.legrand-bi.fr/location_accueil/



Robby Cycle Service (71 Ter rue de Cholet à Doué la Fontaine) vélos pour des durées d'une demi-journée à plusieurs jours,

contact : 06.23.87.56.71 / robbycycleservices@gmail.com

+ d'infos : <https://www.robbycycleservice.com/>

B. Réparation et remise en état d'un vélo



La communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a mis en place en 2023 un dispositif d'une aide de 50€ TTC maximum à destination des habitants de son territoire pour la réparation / remise en état de vélo.

Conditions :

- Personne physique de + de 18 ans
- Ayant-droit du foyer fiscal dont la résidence principale est située sur une des 45 communes du territoire au moment de la réparation
- Revenu fiscal inférieur ou égal à 14 089 €
- Une aide par personne/année
- Présentation d'une facture acquittée de 50 € minimum auprès d'un vélociste

Retrouvez tous les éléments relatifs à cette aide :

<https://ogalo-saumurvaldeloire.fr/wp-content/uploads/2024/01/2-Reglement-reparation-velo-2024.pdf>

C. Abri sécurisé

La Région des Pays de la Loire et la gare SNCF de Saumur proposent un abri fermé Gares et Connexion est à réaliser avant toute utilisation.

L'occupation d'un emplacement dans une consigne individuelle est gratuite. Le cycliste doit être muni d'un cadenas pour fermer son box et d'un anti-vol pour sécuriser son vélo à l'intérieur du box.

Contact TER : 0 800 210 800 (appel gratuit)

Dépliant :

Ouvrir un abri avec son smartphone :

<https://mmt.vsct.fr/sites/default/files/swt/CPDL/2023-04/Affiche%20abri%20vélo%20ARD%20A4.pdf>

+ d'infos : <https://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire/services-contacts/ter-velo/stationner-son-velo>

4. VéloBox

Le Vélobox est un service de stationnement individuel sécurisé des vélos et des trottinettes sous forme de box d'une capacité de deux places chacun.

Les Vélobox sont installés dans des emplacements stratégiques du territoire, pour faciliter l'accès aux aires de covoiturage, aux arrêts de bus mais également le stationnement proche des équipements communautaires.

L'objectif est d'encourager les usagers à rejoindre ces lieux à vélo ou trottinette et non en voiture. Ces nouveaux abris permettent de garer son vélo en toute sécurité. Ils complètent les aménagements déjà réalisés et les offres de stationnement existantes, comme les arceaux vélos dont la mise en place est systématique lors des réfections de places ou de rues.

17 box ont été financés et implantés ou en cours d'implantation par la Communauté d'Agglomération à Brain sur Allonnes, Brossay, Doué-en-Anjou, Longué-Jumelles, Montreuil-Bellay, Neuillé, Saint Martin de la Place, Saumur, Vernueil- le-Fourrier et Vivy.

+ d'infos : <https://www.saurmurvaldeloire.fr/actualites/item/implantation-de-velobox-pour-un-usage-facilite-des-velos>

5. En pratique

Les box sont mis à disposition du public gratuitement et sans réservation préalable pour le stationnement individuel des vélos ou des trottinettes classiques ou à assistance électrique et le rangement des accessoires associés (casque, vêtements de pluie, ...).

L'accès au box à vélo est libre sous réserve de disponibilité et limité à 4 jours consécutifs.

Ce service est ouvert aux usagers 24h/24 et 7 jours /7. Il est demandé aux utilisateurs de prévoir leur cadenas ou antivol personnel.

D. Réglementation

Règlementation d'utilisation :

https://www.saumurvaldeloire.fr/images/boxavelo_reglement_utilisation_encours_validation.pdf

Voir les équipements à vélo pour un adulte :



II. TROTTINETTE

A. Location



6. Ogalo en trottinette

C'est un nouveau service public de location longue durée de trottinettes électriques.

Ce service s'adresse aux habitants et aux salariés du territoire de + de 18 ans ou à partir de 16 ans pour les jeunes en apprentissage ou justifiant d'un contrat de travail.

Pour louer une trottinette Ogalo, il vous suffit de souscrire un contrat de location d'une durée allant de 1 à 12 mois. Les pièces à fournir à l'ouverture du contrat sont :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une attestation de responsabilité civile
- Un Relevé d'Identité Bancaire accompagné d'une autorisation de prélèvement pour le dépôt de garantie (qui est encaissé en cas de perte, de vol ou de forte dégradation du vélo)

Contact : Agence Ogalo (28 place de la gare de l'Etat – Saumur) 02.41.51.11.87

Site : <https://ogalo-saumurvalde Loire.fr/ogalo-mobilites/location-de-trottinettes-electriques/>

Réservation en ligne : <https://reservation.ogalo-saumurvalde Loire.fr/#/>

Dépliants

Tarifs détaillés : voir sur le site (ex : 1 mois = 21,40€, 3 mois =57,80€...)

Tarifs des réparations : <https://ogalo-saumurvalde Loire.fr/wp-content/uploads/2024/04/OGALO-Tarifs-des-reparations-trottinette-mai-2024.pdf>

B. Vente et réparation

7. Trotti R

Enseigne dédiée à la trottinette (25 rue Dacier à Saumur) pour la vente et la réparation des trottinettes.

Contact : 06.70.41.23.38 : contact.trottir49@gmail.com

+ d'infos : <https://www.trottir.com/>



C. Réglementation

Il est interdit de conduire avec des écouteurs ou encore d'utiliser le téléphone à la main. Sous réserve de ne pas gêner le piéton, le stationnement est toléré sur le trottoir, la circulation y est interdite.

D. La trottinette électrique

Circulation en agglomération

- Les conducteurs doivent avoir plus de 14 ans
- et doivent circuler sur une piste/bande cyclable lorsqu'il y en a
- ou à défaut sur les routes dont la vitesse autorisée est inférieure à 50 km/h
- Ne pas dépasser la vitesse de 25 km/h.
- Respect des panneaux d'interdiction de circulation, des passages piétons et des feux tricolores indiquant un vélo.

Circulation hors agglomération

- Hors des zones urbaines, la circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et pistes cyclables.
- Les mairies ont le droit de restreindre l'accès à certaines sections de route ou d'autoriser l'usage du trottoir, à condition de respecter une vitesse lente de 6 km/h et de ne pas déranger les piétons et le passage.

+ d'infos sur la réglementation 2025

Tout savoir : <https://www.wee-bot.com/blogs/actualites-trottinette-electrique/reglementation-trottinette-electrique-2025-tout-savoir>

Que doivent porter les usagers de trottinette électrique ?

En agglomération, sur les pistes cyclables et sur les voies vertes, le casque est **FORTEMENT RECOMMANDÉ**.

Les conducteurs doivent s'assurer d'être bien visibles des autres usagers de la route, avec des **vêtements réfléchissants** (gilet jaune), qui est **OBLIGATOIRE**.

La trottinette, quels équipements ?

Les trottinettes électriques doivent être équipées de feux de position avant et arrière, de dispositifs rétro réfléchissants, d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore.

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

ÉQUIPEMENTS À TROTINETTE ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRES
RECOMMANDÉS

Vêtement réfléchissant obligatoire
la nuit ou si la visibilité est réduite,
recommandé le reste du temps

Casque



1 PERSONNE



14 ANS
MINIMUM



CASQUE AUDIO
INTERDIT



TROTTOIRS
INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE
LIMITÉE À 25 KM/H
(PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

Avertisseur sonore

Système de freinage

Feux de position
avant et arrière

Catadioptres
arrière et latéraux



III. DEUX ROUES MOTORISÉES

A. Location



8. Mobil'izi

ASPIRE GARAGE (388 rue Robert Amy à Saumur) propose via son service Mobil'izi la mise à disposition de scooter ou cyclomoteur pour se rendre au travail, à une formation, un stage ou à un entretien d'embauche.

La condition d'accès au service doit être justifiée par un contrat de travail (intérimaire, saisonnier), d'un stage, d'un entretien d'embauche.

Tarifs : 6€/jour, 28€/semaine ou 100€/mois avec une caution de 300€.

Contact : 02.41.40.25.50 / garage@aspireaumur.fr

+ d'infos : <https://www.aspiresaumur.fr/GARAGE-121.php>



B. Réglementation

Vous devez être titulaire du permis AM ou B pour la conduite d'un véhicule deux roues.

Le Brevet de Sécurité Routière (BSR) correspond à la catégorie AM du permis de conduire.

Pour pouvoir légalement conduire un scooter 50cc, il y a 2 cas de figure :

Être né(e) après 1988 :

Vous devez avoir 14 ans ou plus pour pouvoir passer le permis AM

L'obtention du permis AM nécessite en amont soit l'obtention de l'ASSR1 (en 5eme) ou l'ASSR2 (en 3eme) soit l'obtention de l'ASR (avec le GRETA-CFA 49 sur inscription). La passation est financée par le Département du Maine & Loire.

Si vous êtes titulaire d'un permis de conduire (auto, moto), vous êtes déjà titulaire du BSR.

Être né(e) avant 1988 :

Vous n'avez pas besoin de passer le permis AM.



IV. BUS – TRANSPORT EN COMMUN



A. Réseau urbain

9. Ogalo en bus

Ogalo en bus est un réseau urbain de 4 lignes (A, B, C & D) desservant la ville de Saumur et ses 45 communes de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

Mais aussi un réseau périurbain de 16 lignes desservant les 45 communes de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

C'est un service de transport scolaire sur tout le territoire, de Transport des Personnes à Mobilité Réduite et de transport à la demande.

Visualisez toutes les informations sur le site ci-dessous. Choisissez l'abonnement le plus adéquat pour vous ou bien achetez de simples tickets.

Contact : Agence Ogalo (28 place de la gare de l'Etat – Saumur) 02.41.51.11.87

Site : <https://ogalo-saumurvalde Loire.fr/ogalo-bus/>

Infos fiches horaires :

Réseau urbain : https://ogalo-saumurvalde Loire.fr/fiches_horaires/fiches-horaires-du-reseau-urbain/

Réseau périurbain : https://ogalo-saumurvalde Loire.fr/fiches_horaires/fiches-horaires-du-reseau-periurbain/

Navettes Gare SNCF : https://ogalo-saumurvalde Loire.fr/wp-content/uploads/2023/05/NAVETTES-avril_2025.pdf

Circuits scolaires : https://ogalo-saumurvalde Loire.fr/fiches_horaires/horaires-circuits-scolaires/

Conditions pour bénéficier du tarif réduit

Vous pouvez bénéficier du tarif "solidarité", si votre quotient familial CAF ou MSA est inférieur ou égal à 700 € par mois. Vous devez alors vous rendre à l'agence Ogalo muni :

- d'une photo d'identité,
- de l'attestation de paiement de la CAF ou de la MSA sur laquelle figure le montant de votre quotient familial. (Attention : si vous souhaitez que vos enfants bénéficient du tarif réduit, leurs noms doivent apparaître sur l'attestation)
- Si vous ne percevez pas d'allocation CAF ou MSA, vous devez vous rendre à la mairie de votre domicile avec une feuille d'imposition. Elle étudiera vos revenus et vous fournira une attestation que vous devrez présenter à l'agence.

Présentation obligatoire du titre de transport

Pour voyager en règle, tous les usagers doivent être munis d'un titre de transport valide (abonnement en cours de validité ou ticket composté).

B. Aléop

ALEOP le réseau de transport régional en Maine et Loire propose une gamme de tarifs adaptés à tous vos déplacements.

Contact : 09 69 39 14 14

+ d'infos : <https://aleop.paysdelaloire.fr/>

10. Forfaits

Plusieurs forfaits d'abonnements (annuel ou mensuel) sont disponibles : Lignes régulières du Maine et Loire. Un formulaire est disponible en ligne selon votre ligne.

Documents à joindre :

- une photo d'identité
- un RIB
- une photocopie de votre pièce d'identité

Site : https://aleop.paysdelaloire.fr/mes-tarifs/tarifs?field_departments%5B10%5D=10



Les tickets sont en vente à la gare routière, auprès du conducteur ou sur l'application WOP M-ticket :

<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.wopapp.app.np.production>

Contact : 02.41.36.29.46

Site : <https://aleop.paysdelaloire.fr/mes-tarifs/les-points-de-vente-aleop>

11. Tarif solidarité

ALEOP propose un tarif solidarité : peu importe votre destination dans le Maine et Loire, le jour et l'heure, les kilomètres que vous parcourez, un seul tarif 0,60€ par trajet.

+ d'infos : <https://aleop.paysdelaloire.fr/tarifs/tarif-solidarite-en-maine-et-loire>

Bénéficiaires

Le tarif solidarité s'adresse à vous si vous disposez :

- d'un quotient familial inférieur à 700€
- vous résidez dans le Maine et Loire

Et vous vous trouvez dans l'une des situations suivantes :

- vous percevez le RSA socle (de base) ou vous êtes ayant droit bénéficiaire du RSA (socle de base),
- vous êtes stagiaire de la formation professionnelle,
- vous êtes demandeur d'emploi,
- vous êtes demandeur d'asile,
- vous êtes en contrat aidé.

Formulaire :

<https://aleop.paysdelaloire.fr/sites/default/files/formulaire%20solidarité%2049.pdf>

Conditions d'accès au service

Pour obtenir votre titre de transport solidarité comportant une carte et un coupon (valables 3 mois et renouvelables sous présentation d'un justificatif).

Contact Gare routière d'Angers : 02.41.36.29.46

12. Tarifs Jeunes en Maine & Loire

Si vous avez moins de 25 ans et que vous résidez ou êtes **scolarisé** dans le Maine et Loire, ALEOP vous propose l'abonnement « Tarifs Jeunes - 25 ans » avec la carte jeune « Icar » et la carte étudiants boursiers « Icar+ ».

Informations : <https://aleop.paysdelaloire.fr/tarifs/tarifs-jeunes-en-maine-et-loire>

Les tarifs

1,60€ le voyage : quelle que soit la distance parcourue, les mercredis après 12h, les samedis toute la journée et pendant les vacances scolaires (tous les jours sauf les dimanches et jours fériés).

La carte Icar

80,00€ l'abonnement annuel : pour un nombre illimité de voyages le mercredi après 12h, le samedi toute la journée et toutes les vacances scolaires (hors dimanches et jours fériés).

Cette carte est délivrée par les transporteurs eux-mêmes ou la gare routière d'Angers.

Bénéficiaires

Les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire.

Conditions d'accès au service

Cette carte peut s'obtenir gratuitement auprès des mairies ou des gares routières sur présentation d'une photo d'identité et d'un certificat de scolarité ou d'apprentissage.

Contact : 02.41.36.29.46.

La carte Icar+

C'est la carte de transport des étudiants boursiers dans le département du Maine-et-Loire.

32,00€ l'abonnement mensuel pour voyager de manière illimitée sur le réseau.

C. Transport à la demande

13. Le réseau Ogalo

2 services sont proposés :

Transport A la Demande - TAD

C'est un service de transport en commun sur réservation.





Un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt le plus proche de chez vous, pour vous conduire à votre destination (lignes 1 à 17). Le TAD fonctionne du lundi au vendredi, sauf jours fériés.

Conditions d'accès au service :

- Remplir un dossier d'inscription (disponible sur le site ou en Agence ou par téléphone)
- Une adhésion gratuite est obligatoire avant toute réservation

Contact : 02.41.51.12.62 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30)

Adresse : 28 place de la Gare de l'Etat, à Saumur.

Site : <https://ogalo-saumurvalde Loire.fr/ogalo-mobilites/transport-a-la-demande/>

Documents

Dossier d'inscription TAD : https://ogalo-saumurvalde Loire.fr/wp-content/uploads/2025/05/OGALO_DOSSIER- INSCRIPTION TAD 25.pdf

Guide complet du TAD : <https://ogalo-saumurvalde Loire.fr/wp-content/uploads/2023/05/Guide service TAD bd 002.pdf>



Transport A la Demande de Proximité – TAD de proximité

C'est un service de transport en commun de proximité, fonctionnant sur réservation. Il est proposé par Ogalo. Son principe est simple : sur appel téléphonique, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt le plus proche de chez vous pour vous conduire à votre pôle de centralité.



Toutes les communes de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire excepté Saumur et les communes associées.

Conditions d'accès au service :

- Remplir un dossier d'inscription
- Une adhésion gratuite est obligatoire avant toute réservation

Contact : 02.41.51.12.62 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30)

Adresse : 28 place de la Gare de l'Etat à Saumur.

Site : <https://ogalo-saumurvalde Loire.fr/ogalo-mobilites/transport-a-la-demande-de-proximite/>

Documents

Dossier d'inscription TAD : https://ogalo-saumurvalde Loire.fr/wp-content/uploads/2025/05/OGALO_DOSSIER- INSCRIPTION TAD 25.pdf



15. TRANSDEV STAO Maine et Loire

Transdev STAO exploite, pour le compte des collectivités locales, des lignes routières régulières urbaines, départementales, régionales et scolaires.

Implantés dans le département, il dispose d'un important parc de véhicules, offrant différentes capacités et permettant de répondre à toutes demandes de transports occasionnels : sorties scolaires, touristiques, transferts aéroports et autres transports.

Site : <https://maineetloire.transdev-paysdelaloire.com/>



D. Prime transport

Depuis le 1er janvier 2009, l'employeur a l'obligation de rembourser **50% du coût des abonnements** de transport public de ses salariés à temps plein (dans la limite de 86,16€/mois pour la fonction publique). Le décret est appliqué par toutes les entreprises (privées ou publiques), quelles que soient leur taille.

Ce dispositif concerne les abonnements mensuels ou annuels de transport en commun ou de vélos AVAE.

Bénéficiaires

Tous les salariés, y compris les intérimaires, les temps partiels et les apprentis. Ne sont pas concernés par la prime de transport, les titres de transports achetés à l'unité, les titres 10 voyages et les titres journées.

site : <https://www.saumurvalde Loire.fr/mobilites-en-entreprise>

V. CO-VOITURAGE

Ce mode de transport entre particuliers concerne les personnes majeures et mineures à condition que ces dernières disposent d'une autorisation parentale. Il suffit de s'inscrire en tant que conducteur ou passager sur le site internet choisi. De plus en plus de villes facilitent ce mode de transport en mettant à disposition des parkings de co-voiturage. C'est une solution bénéfique pour la planète.

A chaque trajet, les avis laissés seront visibles sur votre profil (conducteur, passager) et permettront aux usagers d'en savoir un peu plus sur vous.

A. Transport solidaire

Quand la mobilité rime avec solidarité, le temps d'un trajet !

Un certain nombre de communes et de structures sont parties prenantes pour le transport solidaire. Voir la liste répartie par secteur géographique.



AFRIEJ Culture et Loisirs

Pour connaître les bénévoles, renseignez-vous auprès de votre mairie ou de l'AFRIEJ Culture et Loisirs (8 rue de l'Echallier à Distré)
Contact : 02 41 50 46 45 / 06 60 75 82 94 - association.afriej@gmail.com

Communes concernées :

Artannes sur Thouet
02 41 52 91 91 – artannes-sur-thouet@wanadoo.fr

Bellevigne les Châteaux
02 41 52 97 23 – mairie@bellevigne-les-chateaux.fr

Rou-Marson
02 41 50 50 47 – mairie-rou-marson@wanadoo.fr

Varrains
02 41 52 90 78 – mairie.varrains@wanadoo.fr

Verrie
02 41 50 53 04 – mairie-verrie@mairieverrie.fr



Ligérien de Coeur / Côte Saumuroise

Souzay-Champigny / Parnay / Turquant / Montsoreau / Candes St-Martin / Fontevraud l'Abbaye

Contact Tél : 06.59.24.17.76



Centre Social et culturel Intercommunal Roland Charrier / Canton de Montreuil-Bellay

Antoigné / Brossay / Cizay-la-Madeleine / Courchamps / Epieds / Coudray-Macouard / Puy-Notre-Dame / Vaudelnay / Montreuil-Bellay / St-Juste sur Dive / St-Macaire du Bois

Contact Tél : 02.41.52.38.99



TACT / Canton de Doué-en-Anjou

Ambillou / Brigné / Concourson-sur-Layon / Denezé-sous-Doué / Doué la Fontaine / Forges / Les Ulmes / Louerre / Louresse / Martigné Briand / Monfort / Meigné / Noyant la Plaine / Verchers sur Layon / St-Georges sur Layon / Tuffalun /

Contact Tél : 06.37.04.00.68



EVS Nord Saumurois / Le Pays Allonnais

Allonnes / Brain-sur-Allonnes / Breille les Pins / Neuillé / Varennes / Villebernier / Vivy

Contact Tél : 02.41.40.48.33



CCAS Longué-Jumelles

Contact : Ludivine LUCIEN 02 41 52 57 00 / l.lucien@ville-longuejumelles.fr



CCAS Saumur / Ville de Saumur et les communes associées

Bagneux / Dampierre-sur-Loire / St-Lambert des Levées / St-Hilaire St-Florent

Contact Tél : 02.41.83.31.62



B. Sites de covoiturage



Ogalo covoiturage : <https://ogalo-saumurvaldeloire.fr/ogalo-mobilites/co-voiturage/>



Ouestgo : www.ouestgo.fr

Karos : www.karos.fr



BlaBlacar Daily : www.blablacardaily.com



Mobi Coop : www.mobicoop.fr

C. Aires de covoiturage

Il existe plusieurs aires de covoiturage (communales ou départementales sur le territoire de Saumur Val de Loire dont :

- La Ronde, Vivy (38 places et 1 PMR)
- Le Breil, Saumur
- La Saulaie, Doué en Anjou (20 places)
- Louresse-Rochemenier (20 places)
- Montreuil-Bellay (20 places)
- La Chaussée, Brain sur Allonnes (8 places)
- Grézillon, Longué-Jumelles (55 places et 2 PMR)

Tarifs 2025 :

Passager pour le conducteur : 1,50 € (entre 5 km et jusqu'à 20 km) puis 0,10 € / km supplémentaire



Document : https://ogalo-saumurvaldeloire.fr/wp-content/uploads/2024/12/Flyer-ogalovoiture-covoiturage_2025pdf-1.pdf

D. A savoir

Le covoiturage peut bénéficier d'un financement non négligeable de différentes collectivités dont la Région des Pays de la Loire. Il allège de façon significative le coût restant à la charge des covoitureurs.

VI. VOITURE

A. Le permis de conduire

16. Le permis à 1 euro par jour



Il s'agit d'un prêt à taux zéro (les intérêts sont payés par l'état) attribué aux jeunes de 15 à 25 ans révolus afin de leur faciliter l'accès au permis de conduire.

Le montant est variable : 600€ à 1200€ pour une formation initiale et 300,00€ pour repasser son permis.

Les permis concernés sont : permis A1, A2, B ainsi que la conduite accompagnée.

Cette aide peut également être cumulable avec les aides publiques de l'état ou de collectivités locales. Si le demandeur est mineur, ses parents ou responsables légaux peuvent devenir co-emprunteurs.

Bénéficiaires :

- Être solvable
- Choisir une auto-école labellisée.
- Choisir une banque (après acceptation de votre dossier, l'établissement avance l'argent à l'auto-école et l'état rembourse les intérêts à votre organisme de prêt). Le reste est à votre charge.

Site : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/passer-son-permis-de-conduire/financement-du-permis-de-conduire/permis-1-eu-par-jour/definition-du>

17. Financement avec le CPF monétisé



Vous pouvez mobiliser vos droits CPF sur « Mon Compte Formation » pour acheter une formation visant :

L'obtention du code, de la conduite ou les deux.

Attention :

Vous ne pouvez pas mobiliser vos droits CPF pour une remise à niveau en conduite, pour un stage de récupération de points, pour des heures de conduite afin de passer de l'usage de la boîte manuelle à la boîte automatique.

Site : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/tout-savoir-sur-le-permis-de-conduire#:~:text=Les%20permis%20%C3%A9ligibles%20au%20compte,%2C%20CE%20D1E%20DE>

18. Le permis citoyen

La ville de Saumur permet à des jeunes de 18 à 30 ans (étudiants ou personnes engagés dans un parcours d'insertion professionnelle) sous conditions de ressources de bénéficier d'une aide jusqu'à 30 % du coût total pour financer leur permis B...

Le tout grâce à des heures de bénévolat dédiés au service public. Le bénéficiaire s'engage à effectuer une action solidaire (20 heures de bénévolat).

Contact : CCAS Ville de Saumur / 02.41.83.31.62

+ d'infos : <https://www.ville-saumur.fr/actualites/le-permis-citoyen-pour-bien-commencer-dans-sa-vie-professionnelle>

B. Location de voiture

19. Ogalo en voiture

Il vous suffit de souscrire un contrat de location d'une durée allant de 1 à 12 mois. Et une voiture ou voiture sans permis (2 places) vous sera remise lors d'un rendez-vous fixé à l'agence Ogalo à Saumur. **Il faut avoir 16 ans minimum et un contrat de travail / apprentissage ou professionnalisation.**

Documents à fournir :

- 1 pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 justificatif d'emploi ou contrat d'apprentissage
- 1 attestation d'assurance responsabilité civile spécifiant le moyen de locomotion loué
- 1 justificatif du Brevet de Sécurité Routière (BSR) ou permis AM (option quadricycle léger) ou conduite accompagnée AAC
- 1 formulaire attestant ne pas être sous le coup d'une interdiction de conduire une voiture sans permis
- 1 relevé d'identité bancaire
- Permis AM ou permis AM Quadricycle ou BSR (+ justificatifs de 2h de conduite auprès d'un professionnel) ou Attestation de fin de formation (AFFI) à l'issue de la formation pratique de la conduite dans le cas de la conduite anticipée

Tarifs au 1^{er} mai 2025 :

- pour 1 mois = 321,30€*
- pour 3 mois = 867,50€*
- pour 1 an = 2 891,70€*
- Caution = 4 500€

* Réduction de 50% pour les foyers ayant un Quotient Familial inférieur à 700 €, aux demandeurs d'asile et aux ménages aux ressources modestes (critères ANAH)

+ d'infos sur le site : <https://ogalo-saumurvalde Loire.fr/ogalo-mobilites/location-de-voitures/>

Contact : Agence Ogalo (28 place de la gare de l'Etat à Saumur) 02.41.51.11.87 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Informations :

Tarifs des réparations : <https://ogalo-saumurvalde Loire.fr/wp-content/uploads/2024/04/OGALO-Tarifs-des-reparations-voiture-mai-2024.pdf>

20. Aspire Garage

Grâce au service Mobil'izi, Aspire Garage met à disposition des voitures et des voitures sans permis électriques pour des personnes engagées dans un parcours d'insertion professionnelle, de retour à l'emploi ou de formation et ne disposant pas de moyen de locomotion.

Conditions d'accès au service :

Adhésion annuelle : 5€

Être dans une démarche d'insertion professionnelle, de retour à l'emploi ou de formation. Le service fait l'objet d'une prescription par le référent de parcours.

Tarifs :

Les tarifs pratiqués dans le garage solidaire tiennent compte de vos revenus ainsi que de votre quotient familial.

Voitures :

8 € par jour / 56 € par semaine / 240 € par mois - Caution : 500 €

Voitures sans permis :

7,5 € par jour / 45 € par semaine / 140 € par mois - Caution : 400 €

Informations :

Aspire Garage (338 rue Robert Amy à Saumur)
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h

Mail : garage@aspireaumur.fr

Tél : 02.41.40.25.50

Site : <https://www.aspiresaumur.fr/GARAGE-121.php>

- voir également la page 22



mobil'izi

en route vers l'emploi

EN SAUMUROIS

Besoin d'un moyen de locomotion pour vous rendre à un emploi, à une formation qualifiante, à un entretien d'embauche... ? Mobil'izi est un service de location solidaire qui met à disposition un véhicule selon vos besoins.



Scooters :

6 € par jour / 28 € par semaine / 100 € par mois - Caution : 300 €

Voitures :

8 € par jour / 56 € par semaine / 240 € par mois - Caution : 500 €

Véhicules sans permis :

7,5 € par jour / 45 € par semaine / 140 € par mois - Caution : 400 €

Vélos :

1 € par jour - Caution : 30 €

Adhésion annuelle : 5 €

*Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
le samedi de 9h à 12h*



Atelier : 388 rue Robert Amy - 49400 Saumur
Siège : Aspire, 270 rue du Clos Bonnet - 49400 Saumur
Tél : 02 41 40 25 50 Email : garage@aspireaumur.fr



Délégation interministérielle
à la prévention et
à la lutte contre la pauvreté



aspireaumur.fr

C Autopartage entre particuliers

L'autopartage consiste à partager un véhicule (et donc ses frais) entre plusieurs usagers.



21. Ogalo autopartage

Ogalo-autopartage est un nouveau service public de location de voitures électriques courte durée créé par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

Tout le monde peut accéder au service à condition d'être titulaire du permis de conduire. Il n'est pas nécessaire d'être résident de l'agglomération.

Ce service est particulièrement intéressant pour ceux qui ont besoin d'une voiture ponctuellement.

C'est un service sur réservation (à l'avance ou en dernière minute), pour 1h à 21h maximum, de location de voitures partagées en boucle : retour du véhicule sur la station de départ.

1. JE M'INSCRIS EN LIGNE et ouvre un compte « Ogalo Autopartage »
2. JE RÉSERVE UNE VOITURE sur mon appli ou par téléphone
3. J'ACCÈDE À LA VOITURE en libre-service avec mon appli ou ma carte d'abonné
4. JE ROULE PUIS JE RAMÈNE LA VOITURE à sa station d'origine et la remets en charge

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire propose 6 véhicules électriques (Dacia Spring) en autopartage réparties dans 5 communes :

- Saumur
- Doué-en-Anjou
- Les Rosiers sur Loire
- Vivy
- Montreuil-Bellay

Conditions d'accès au service

- Copie du permis de conduire recto / verso
- Un selfie en tenant votre pièce d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une carte de transport Ogalo
- Si vous en disposez : Justificatifs tarifs réduits (Quotient familial inférieur à 700€, ménages aux ressources modestes, abonnés TER, ALEOP ou Ogalo)

Documents

Première inscription : <https://portail.citiz.fr/webapp/register/21>

Je me connecte à mon compte : <https://portail.citiz.fr/webapp/login>

Tarifs / contrat / conditions générales de location : <https://ogalo-saumurvaldeloire.fr/wp-content/uploads/2024/05/001-V2-2024-Contrat-et-CGL-Autop-Saumur.pdf>

Tarifs au 1^{er} mai 2025 (voir sur le site)

Exemples de tarif : <https://ogalo-saumurvaldeloire.fr/wp-content/uploads/2024/05/001-V2-2024-Contrat-et-CGL-Autop-Saumur.pdf>

Guide d'utilisation : <https://ogalo-saumurvaldeloire.fr/wp-content/uploads/2023/10/Guide-utilisateur-autopartage-oct2023.pdf>

Contact : 02 44 01 78 01 / citiz@anjouloireterritoire.fr

Avec ou sans abonnement, choisir sa formule puis payer dans les 2 cas selon la durée de location et la distance parcourue.

Site : <https://ogalo-saumurvaldeloire.fr/ogalo-mobilites/auto-partage/>

Informations :

Agence Ogalo (28 place de la Gare de l'État à Saumur) 02.41.51.11.87

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h15 à 12h15 et de 14h15 à 18h00,

Mardi : de 9h15 à 13h00 et de 14h15 à 19h00

Pendant les vacances scolaires : fermeture à 17h30

D. Le garage solidaire

22. Aspire Garage



Aspire Garage répare et entretient votre auto.

Le coût de la main d'œuvre est en fonction des revenus annuels du foyer :

- Revenus inférieurs à 13 000 € - tarif horaire 31 € TTC
- Revenus entre 13 001 € et 19 000 € - tarif horaire 44 € TTC
- Revenus supérieurs à 19 001 € - tarif horaire 56 € TTC
- Adhésion : 10 € (2 véhicules)

L'atelier mécanique est équipé d'un pont deux colonnes et quatre colonnes. Les salariés effectuent toutes les réparations mécaniques quelle que soit la marque de votre véhicule et utilitaire.

Ouvert :

le lundi de 14h à 18h, du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h

Atelier : (388 rue Robert Amy à Saumur)

Siège Aspire : (270 rue du Clos Bonnet à Saumur) - Tél : 02 41 40 25 50

Email : garage@aspireaumur.fr

Site : <https://www.aspiresaumur.fr/GARAGE-121.php>

VII. DEPLACEMENT EN TRAIN



A. SNCF

La SNCF propose des déplacements quotidiens en train. Les prix des billets simples varient selon le trajet. La SNCF propose des offres de dernière minute, des réductions tous les jours sur tous les services.

Sur leur site internet, vous avez la possibilité de saisir votre itinéraire, réservation, horaires, la SNCF vous proposera alors plusieurs moyens de déplacement : TER, bus TER avec les prix associés.

23. Les abonnements :

- Carte Avantage Jeune TGV INOUI – 12 à 27 ans
- Carte Avantage Adulte – 27 à 59 ans

49€/an et bénéficiez de prix plafonnés* en 2^{de} classe sur TGV INOUI et INTERCITÉS (de jour et places assises de nuit) en direct, en dernière minute et même en période de grands départs !

TER : - 30% sur vos voyages en région Bretagne*, Normandie & Pays de la Loire.

24. Des réductions toute l'année

Idéal quand vous voyagez occasionnellement !

Des réductions toute l'année :

- -30% sur vos voyages toute l'année en 2^{de} et en 1^{ère} en France et en Europe
- -25% à 50% sur les TER de certaines régions
- -60% sur les billets de 3 enfants accompagnants
- -15% sur les services TGV INOUI

Vous pouvez échanger et rembourser gratuitement votre billet jusqu'à 7 jours inclus avant le départ.

Site : <https://www.tgvinoi.sncf/tarifs-et-cartes/cartes-avantage-tgv-inoui/carte-avantage-jeune-tgv-inoui>

25. Les Cartes de réductions PDL

- Carte mezzo Adulte + de 26 ans à **30 €/an** (jusqu'à 50 % de réduction sur l'achat d'un billet)
- Carte mezzo – de 26 ans à **20 €/an** (jusqu'à 50 % de réduction sur l'achat d'un billet)
- Billet mezzo (50 % de réduction toute l'année)
- Billet mezzo – 26 ans (50 % de réduction toute l'année)

Site : <https://www.sncf-connect.com/app/catalogue/regions/pays-de-la-loire>



VIII. DEPLACEMENT EN TRAIN POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

A. SNCF



La SNCF propose des services d'assistance pour les personnes en situation de handicap ou de mobilité réduite :

- Assist'enGare : ligne nationale
- ACCES TER : ligne régionale

Permet aux voyageurs de bénéficier d'une assistance en gare pour embarquer et débarquer des trains et cela sur l'ensemble de leur trajet :

- Toute personne avec un handicap physique (sensoriel ou moteur, permanent ou temporaire)
- Toute personne avec un handicap ou déficience intellectuelle
- A tout âge (et dont la situation requiert une attention appropriée)
- Toute personne titulaire d'une carte d'invalidité
- Toute personne se déplaçant avec un fauteuil roulant (électrique ou non).

Votre prestation d'assistance s'effectue depuis le lieu de rendez-vous fixé en gare, (au moins 30 minutes avant le départ), jusqu'à votre place à bord du train.

A l'arrivée, une personne de l'assistance vient vous chercher depuis votre place dans le train jusqu'à la sortie de la gare, ou la station de taxi ou le train en correspondance du voyage.

La prestation prévoit le portage de bagage de moins de 15 kg. Pour bénéficier de l'aide, vous devez contacter le service au plus tard 48h avant votre départ.

Site : <https://www.sncf-connect.com/aide/voyagez-avec-nous-quel-que-soit-votre-handicap>

Contact : ACCES + : 36.35#45 puis tapez 2 (service gratuit + prix d'un appel) et ACCES TER : 0 806 70 33 33



26. Assist'en Gare

Ce nouveau service d'assistance en gare est un service gratuit proposé aux Personnes en Situation de Handicap (PSH) et aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Vous pouvez être accompagné au départ depuis le point d'accueil dans la gare jusqu'à votre place dans le train, et à l'arrivée depuis votre place dans le train jusqu'à la sortie de la gare, votre place dans le train en correspondance, la station de taxi de la gare ou tout autre lieu de votre choix dans la gare (1 seul bagage 15 kg max accepté).

Assisten'Gare devient votre point de contact unique pour demander et gérer vos assistances en gare : <https://www.garesetconnexions.sncf/fr/service-client/service-assistance-gare-PMR>

IX. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



A. AFODIL Formations & Mobilité

AFODIL est une Association pour la Formation et le Développement de l'Initiative Locale (Association Départementale loi 1901)

AFODIL a pour objectif l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi, afin de leur apporter de l'autonomie dans leur vie personnelle et professionnelle.

L'association met en œuvre des actions qui sont, chacune à leur niveau, des outils au service de ce projet : actions de formation linguistique et d'insertion professionnelle, accompagnement des personnes autour de l'accès à la mobilité et aux différents permis de conduire.

Grâce à une équipe multi-compétente (Formateurs Français Langue Etrangère, Conseillers Emploi/Formation, Formateurs en Sécurité Routière et au Permis de Conduire, Conseillers mobilité en insertion), AFODIL est en mesure de s'adapter au mieux aux besoins des bénéficiaires, de les accompagner et de les orienter vers les services ad-hoc.

Sa méthode s'appuie sur l'observation et l'analyse des besoins, la conception de réponses adaptées, la recherche de partenariats, de réseaux, et l'évaluation des dispositifs.

AFODIL : (34 rue des Noyers à Angers)

Tél : 02 41 88 26 32 / contact.angers@afodil.fr

Site : <https://afodil.fr/plateforme-mobilite/>

27. La plateforme Néomobin



Néomobin, plateforme de Mobilité du Maine-et-Loire est portée par AFODIL depuis 2015, en réponse à un besoin identifié et se positionne en tant qu'expert et passerelle à la mobilité entre le public et les partenaires / opérateurs.

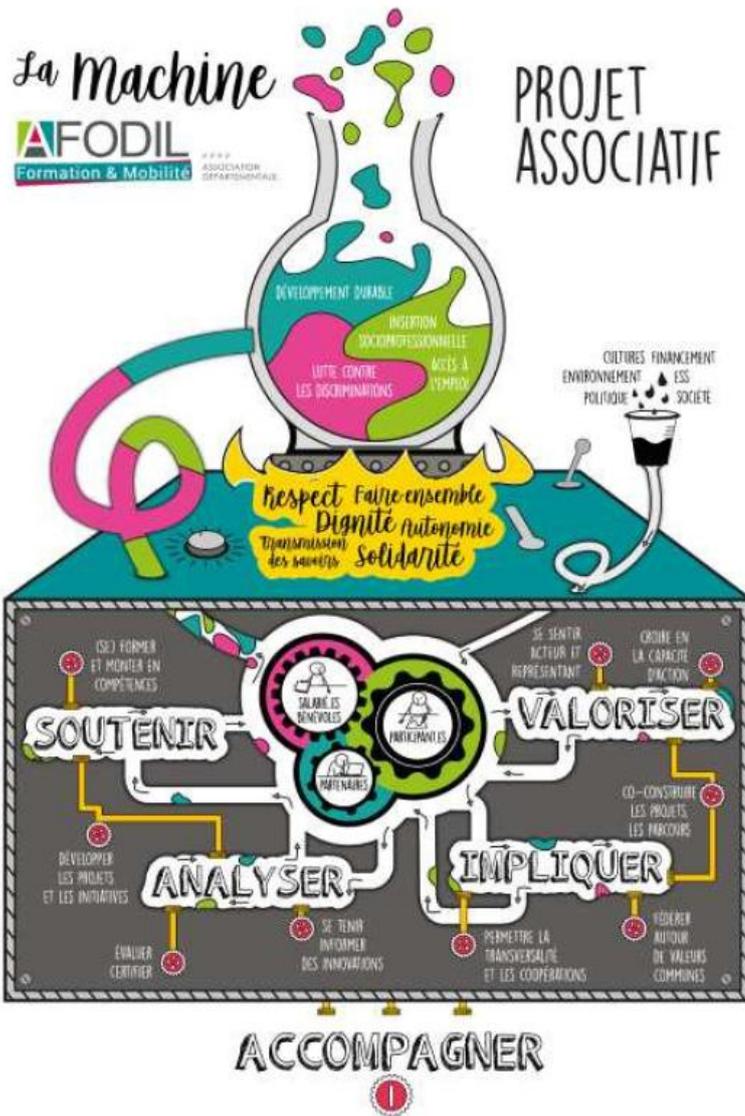
Uniquement sur prescription de partenaires référents en insertion professionnelle (France Travail, MDS, France Horizon, JDC, Mission Locale, SIAE, Aspire, AIED, UFCV, UDAF, etc...) la plateforme Néomobin-AFODIL procède à votre diagnostic mobilité, vous informe et vous oriente.

Aux côtés de ses partenaires, la plateforme est centre ressource concernant toutes les questions relatives à la mobilité et sa réglementation.

Depuis novembre 2023, 2 conseillères mobilité en insertion (CMI) sont présentes du lundi au vendredi sur le site de Saumur :

- Valérie POILPRÉ – 06.64.36.04.06
- Elisabeth CLAIN – 07.49.07.31.09

Adresse : rue du Dr Bouchard (face au n°6), square Verdun 49400 SAUMUR



LUTTER CONTRE L'EXCLUSION

AFODIL a pour objectif l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi, afin de leur apporter de l'autonomie dans leur vie personnelle et professionnelle.

L'association met en place des **actions de formation linguistique, d'insertion professionnelle, de certifications et d'accompagnements des personnes autour de l'accès à la mobilité.**

Nous proposons des **parcours cohérents** adaptés pour répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées.



FODIL
Formation & Mobilité



LES ACTIONS DE LA PLATEFORME NÉOMOBIN

Elles se déploient sur l'ensemble du territoire du Maine-et-Loire.



POINT D'ACCUEIL DE LA PLATEFORME NEOMOBIN



LES ACTIONS FORMATIONS

Elles se déploient sur l'ensemble du territoire du Maine-et-Loire en fonction de besoins et des appels à projet.



PREMIERS PAS EN FRANCE



SE REMOBILISER ET TRAVAILLER SON PROJET PROFESSIONNEL



TRAVAILLER SUR SA MOBILITÉ

- PERMANENCE ACCUEIL ECOUTE
FEMMES MIGRANTES
- ACCOMPAGNEMENT / ACCÈS À L'EMPLOI
POUR PRIMO-ARRIVANTS
- PLATEFORME ACCUEIL ORIENTATION
INFORMATION RESSOURCES

TRAVAILLER SUR SA MOBILITÉ

LES FORMATIONS MOBILITÉ

Public en insertion sociale et/ ou professionnelle

Savoir et pouvoir se déplacer est essentiel à la réalisation de son projet professionnel ou son intégration sociale.

AFODIL se place en tant qu'**expert sur le territoire du Maine-et-Loire sur les questions de mobilité.**

L'insertion sociale et professionnelle est donc favorisée par des moyens tels que **des formations théoriques et pratiques adaptées à tous publics.**

AFODIL participe activement au réseau **Mob'in France.**

FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE
AM, CYCLOMOTEUR OU QUADRICYCLE
LÉGER À MOTEUR

FORMATION AU PERMIS
DE CONDUIRE B

INTÉGRACODE

BILAN DE COMPÉTENCES
PERMIS B

PRESTATION MBI
ACCOMPAGNEMENT FRANCE
TRAVAIL

LE TUTORAT SOLIDAIRE À
LA CONDUITE



TRAVAILLER SUR SA MOBILITÉ

- **Public** : habitants du Maine-et-Loire en démarche d'insertion professionnelle.
- **Sur prescription d'un référent socio-professionnel.**
- **Objectif** : accéder à une mobilité autonome et pérenne, adaptée aux besoins et aux attentes du participants.

Néo Mob'in, plateforme de Mobilité du Maine-et-Loire est portée par AFODIL depuis 2015, en réponse à un besoin identifié et se positionne en tant qu'**expert et passerelle à la mobilité entre le public et les partenaires / opérateurs.**

Nous proposons un **diagnostic mobilité** personnalisé permettant une orientation des participants vers une **mobilité adaptée**. Nous nous appuyons sur **un réseau territorial fort de partenaires** (location, réparation et achat véhicule, formations aux savoirs de base, micro-crédit, auto-école, vélo-école...).

NÉO Mobin

DÉVELOPPEUR DE MOBILITÉS DURABLES 49

**SAVOIR
BOUGER**



Accompagner
et former

**POUVOIR
BOUGER**



Lever
les freins
matériels
et financiers

**PARTAGER
LES SAVOIRS**



Sensibiliser
et former
les acteurs
territoriaux



TRAVAILLER SUR SA MOBILITÉ



VELO ÉGAUX

OBJECTIF : FAVORISER L'ACCÈS AU VÉLO POUR TOUTES ET TOUS

- **Vous êtes habitants du Maine-et-Loire ?**
 - **Bénéficiez du programme Vélo-Égaux :** Vous ne savez pas faire de vélo ou n'êtes pas à l'aise pour circuler sur la route ? Vous ne vous sentez pas en confiance à vélo ? Notre parcours est conçu pour vous permettre de faire du vélo au quotidien en toute sécurité et autonomie.
- **Vous êtes acteur de l'accompagnement social ?**
 - Vous travaillez avec des personnes en situation de précarité ? Faites connaître le programme Vélo-Égaux et aidez vos bénéficiaires à devenir autonomes dans leurs déplacements grâce au vélo.
- **Gratuit**



J'NOVA

Un service expérimental basé sur un consortium réunissant l'UDAF 49, Habitat Jeunes David d'Angers et AFODIL

- **Objectif :** service dédié aux jeunes en rupture de parcours pour aller vers la Santé, la Vie Sociale, la Mobilité, le Logement, l'Insertion.
- **Public :**
 - Jeunes de 16 à 25 ans (29 ans en situation de handicap)
 - Isolés, Sans revenu fixe, Ni étudiants, ni en formation, Non inscrits en mission locale ou France Travail



ITIA

Un service expérimental basé sur un consortium réunissant l'UDAF 49, CIDFF 49, ALIA et AFODIL

- **Objectif :** service dédié aux + 26 ans en rupture de parcours pour aller vers la Santé, la Vie Sociale, la Mobilité, le Logement, l'Insertion.
- **Public :** + 26 ans
- Isolés, Sans revenu fixe, Ni étudiants, ni en formation, Non inscrits France Travail



B. Destinéo

L'application Destineo facilite vos déplacements en Pays de la Loire. Elle vous permet de :

- Calcul d'itinéraires pour un départ imminent ou différé. Destineo vous propose les meilleurs itinéraires pour votre trajet en associant transports collectifs (bus, train, tramway ...), marche, vélo personnel, vélo libre-service, covoiturage ;
- Visualisation d'un itinéraire et des arrêts associés, guidage à toutes les étapes de votre trajet ;
- Consultation des horaires de vos réseaux par ligne et arrêt ;
- Information sur les perturbations en cours ou à venir ;
- Affichage de l'offre de transport proche (arrêts de bus, stations vélo, abris vélo ...) ;
- Enregistrement de favoris pour simplifier les recherches au quotidien et recevoir des notifications en cas de perturbation sur votre trajet.

Site : <https://aleop.paysdelaloire.fr/lapplication-destineo-facilite-mes-deplacements>

Tél : 09.69.39.14.14 (Appel non surtaxé)

Du lundi au vendredi de 7h à 20h

Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h

C. Défi de la mobilité



La Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire se mobilise pour le Défi de la Mobilité 2025. Cet engagement réaffirme son ambition de préserver l'environnement tout en soutenant l'accès à l'emploi, aux lieux d'études et aux services pour les habitants du territoire.

La mobilité représente un levier essentiel pour favoriser la liberté de déplacement, faciliter l'accès aux services et à l'emploi, renforcer le lien social et contribuer à la transition écologique.

La nouvelle édition du Défi Mobilité en Pays de la Loire se tiendra du 19 au 23 mai 2025. L'objectif de ce Défi est d'encourager les changements de comportement, en valorisant les bonnes pratiques qu'elles soient le fait des salariés eux-mêmes ou des établissements qui facilitent l'usage des modes éco mobiles pour leurs salariés.

La participation au Défi Mobilité est une occasion unique de valoriser les actions de chaque établissement en matière de mobilité durable. Le service mobilités de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et l'association Alisée sont à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Site : <https://www.saumurvaldeloire.fr/actualites/item/defi-mobilite-pays-de-la-loire-2025-la-communaute-d-agglomeration-saumur-val-de-loire-renouvelle-son-engagement>

Ce livret a été réalisé par le **GRETA-CFA 49** site de Saumur à partir des informations transmises par leurs partenaires de la Mobilité sur le Territoire.

